

L'éleveur

www.lafranceagricole.fr

Mensuel n°183 - Septembre 2010 - 13 €

Laitier



L'EXPLOITATION

A Ecorches (Orne)
chez Sébastien Blestel

« J'y crois avec 50 000 litres de rallonge »

Space,
Sommet
de l'Élevage
**LE GUIDE
2010** p.105

**DOSSIER TAUREAUX
LAITIERS**
Index 2010/2 p.35

SOIGNER
Réagir rapidement
face à
une paraplégie p.94

GÉRER
L'achat de matériel
rentable à certaines
conditions p.140

« AVEC SEULEMENT UNE RALLONGE "JA" DE 50 000 LITRES, J'Y CROIS »

PHOTOS : © GONZAGUE DEFOIS



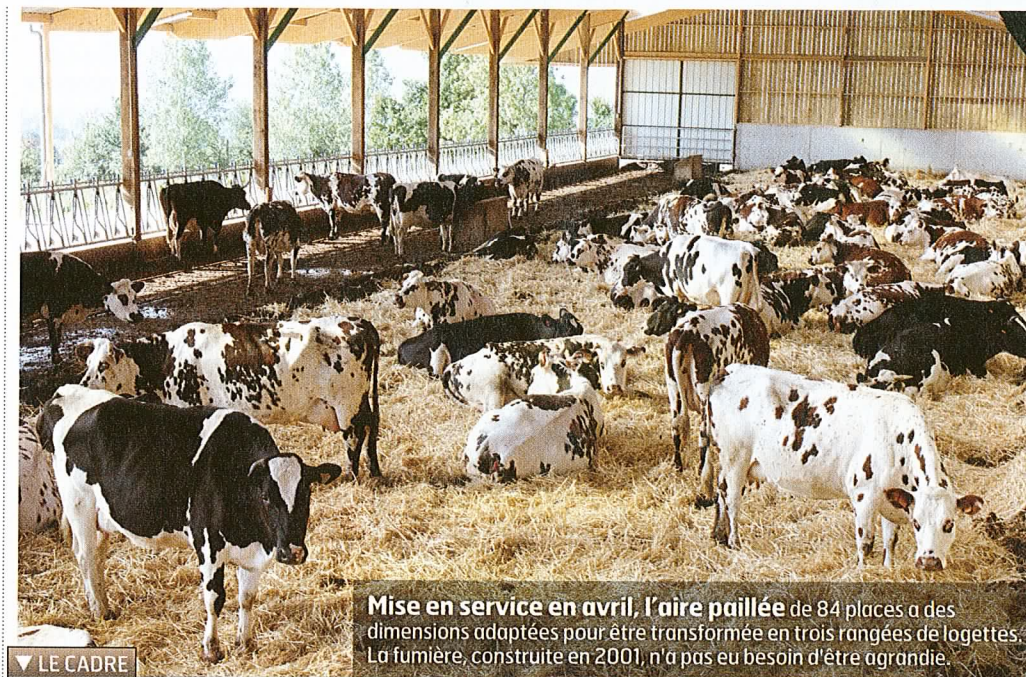
SÉBASTIEN BLESTEL S'EST INSTALLÉ EN 2009 AVEC SES BEAUX-PARENTS AVEC 404 547 LITRES DE QUOTA. LE DÉPART À LA RETRAITE DE NICOLE, EN 2014, AUGMENTERA LE QUOTA PAR UTH.

« Le prix du lait a chuté le mois où je me suis installé. Cela n'a pas ébranlé ma motivation à devenir éleveur. »

EN ANNONÇANT À SES BEAUX-PARENTS, NICOLE ET THIERRY COUANON, SON DÉSIR DE REJOINDRE L'EXPLOITATION, Sébastien Blestel ne s'imaginait pas qu'il affronterait dès le premier mois de son installation, en mai 2009, un effondrement du prix du lait. Son étude prévisionnelle d'installation l'illustre bien. Prudente, elle a évité de reprendre le prix du lait de l'année 2008 euphorique (370 €/1 000 l) et a basé le projet de Sébastien sur un prix du lait moyen de 330 €/1 000 l, niveau habituellement perçu avant 2008 (324 €/1 000 l en 2007).

« Le prix du lait que nous avons perçu en mai 2009 avait chuté de 87 €/1 000 l par rapport à avril pour s'élever à 237 €/1 000 l », se souvient Sébastien. La crise a-t-elle remis en cause son projet d'installation ? « Non, répond-il sans hésiter. Les dés étaient jetés. J'avais obtenu ma rallonge de quota jeunes agriculteurs (JA) de 50 000 l. Le prêt bonifié JA, d'un montant de 112 700 €, était accordé pour l'achat d'une partie des parts sociales de Nicole et Thierry, et la construction d'une stabulation paillée destinée aux vaches laitières. » Et surtout, sa motivation pour devenir éleveur n'a pas été ébranlée.

« C'est une ambition personnelle. Sans origine agricole, j'ai malgré tout pris cette orientation professionnelle en la concrétisant, dans un premier temps, comme salarié dans une exploitation laitière de l'Orne durant sept ans. » Il a profité du temps laissé vacant entre les travaux du matin et du soir pour se familiariser avec l'exploitation de ses beaux-parents. « S'installer dans un cadre familial est sécurisant, estime-t-il. Cela permet de bénéficier de la stabilité de la structure en place. C'est un atout indéniable lorsque l'on présente son projet devant les



Mise en service en avril, l'aire paillée de 84 places a des dimensions adaptées pour être transformée en trois rangées de logettes. La fumière, construite en 2001, n'a pas eu besoin d'être agrandie.

▼ LE CADRE



► À Écorches, dans l'Orne.

► Au cœur du pays d'Auge, terroir réputé pour ses prairies, ses fromages AOC et ses pommiers.

► Terres en pente, argileuses ou à silex, difficiles à cultiver, valorisées obligatoirement en prairies naturelles.

▼ CARTE DE VISITE

- 3 associés en EARL.
- 404 547 l de quota.
- 76 vaches dont 70 % de normandes et 30 % de prim'holsteins.
- 5 346 kg de lait brut, 40,2 g/kg de TB et 32,2 g/kg de TP (contrôle laitier 2009-2010).
- 154 ha dont 101 de prairies naturelles (la moitié en pente), 36 ha de maïs, 15 ha de blé, 2 ha d'orge.
- 30 JB vendus par an, issus des troupeaux laitier et allaitant (10 VA).
- Lancement des bœufs
- Lait non valorisé en filière AOC.

financeurs. » Il restait à définir les conditions d'installation. « Deux voies s'ouvraient à nous, avance Nicole. La première : un agrandissement par une reprise d'exploitation. Cela supposait pour Sébastien un alourdissement financier alors qu'il devra acheter nos parts sociales à notre



départ. L'autre voie était la seule rallonge jeunes agriculteurs de quota et mon retrait en 2014. J'ai commencé à travailler jeune et j'ai deux enfants, ce qui me donne le nombre de trimestres nécessaires pour un départ à la retraite à 58 ans. »

40 000 € DE PARTS SOCIALES

La seconde option a été retenue, la première entraînant plus d'inconvénients que d'avantages. « Dans notre région

très herbagère, le Pays d'Auge, les références laitières affectées au foncier sont faibles, explique Thierry. Pour augmenter le quota de 150 000 à 200 000 l, il faut agrandir la surface de 50 à 60 ha, à majorité de prairies. Nous avons déjà 101 ha de prairies naturelles. Que ferions-nous des prairies supplémentaires, surtout si elles sont éloignées de l'exploitation ? » Sans compter le montant des DPU faible dans cette région. Le DPU moyen de l'exploitation s'élève

Notre priorité est de livrer tout notre quota et un lait de qualité »



Prudents, les associés ont conservé la salle de traite 2 x 5 postes avec décrochage automatique à l'occasion de la construction de la stabulation paillée. Réalisée à deux, la traite dure 2 heures, nettoyage compris.

●●● à 180 €. De son côté, Sébastien souhaitait contenir le montant de l'installation. La structure a donc seulement été confortée d'une rallonge JA de quota de 50 000 l. « Les nouvelles règles européennes sur le quota de matière grasse nous permettent aussi de produire 10 000 l de plus », complète Bénédicte Couanon, sa conjointe, très partie prenante dans la gestion de l'exploitation, sans pour autant y être ni associée ni salariée. Une nouvelle répartition des parts sociales s'est opérée au sein de l'EARL déjà existante. Nicole et Thierry ont vendu une partie du capital social à leur gendre pour que les associés détiennent chacun 40 000 € de parts sociales. Sébastien a financé leur achat via le prêt bonifié JA pour un remboursement privé de 300 € par mois pendant quinze ans. Les 72 900 € restants de l'enveloppe bonifiée ont été délégués à l'EARL en vue de financer une partie

de la construction de la stabulation paillée destinée aux vaches laitières (voir p. 135). « La possibilité de confier une partie de l'emprunt JA à l'EARL nous a incités à conserver ce statut sociétaire. Cette délégation n'était pas possible en Gaec. »

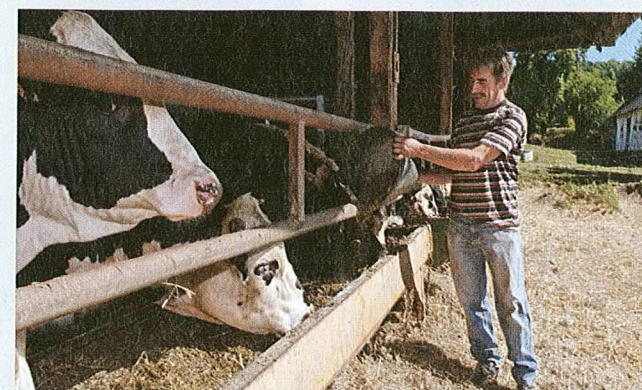
JETER LES BASES DE L'APRÈS-QUOTAS

Autre avantage en faveur de Sébastien : le remboursement de l'investissement est supporté par l'EARL. « Avec un troupeau de 76 vaches, la surface de 540 m² de l'ancienne stabulation paillée était insuffisante. Nous étions confrontés à des problèmes de mammites et la qualité sanitaire du lait en était affectée, expliquent Nicole et Thierry. Le niveau cellulaire du lait produit a dépassé les 350 000 cellules/ml en 2009-2010, que nous avons régulé en distribuant le lait à cellules aux veaux. Le lait livré en 2009 a toujours été sous la barre des 250 000 cellules/ml. En revan-

che, nous n'avons pas pu éviter des flambées butyriques qui ont pénalisé le prix du lait en moyenne de 1,21 €/1 000 l. » La mise en service de la nouvelle stabulation paillée ayant eu lieu en avril dernier, il est encore trop tôt pour mesurer un effet sur la qualité du lait. Conçue pour 84 vaches, l'aire paillée laisse une marge pour accueillir huit à dix animaux supplémentaires. Avec une largeur de 16 m, sa transformation en trois rangées de logettes a même été prévue. « L'idéal serait d'atteindre une référence de 500 000 l avant la suppression des quotas », confient les trois associés. Ils comptent sur les hausses européennes d'ici à 2014 et sont à l'affût d'achat de quotas sans terre (les TSST), d'attributions prioritaires à partir des réserves régionales et départementales. Ils se disent prêts aussi à produire les allocations de fin de campagne. D'ailleurs, leur troupeau leur offre des marges de progression. Cherchant plutôt à valoriser la centaine d'hectares de prairies na-

PRAIRIES NATURELLES Tout mettre en œuvre pour valoriser les 101 ha de l'exploitation

« Tout ce qui pouvait être labouré l'a été », confie Thierry Couanon. Avec 101 ha de prairies, le système de production a été conçu pour les valoriser au mieux. Le troupeau laitier de 75 vaches alimente en veaux l'atelier de taurillons (30 vendus par an). « Élevés en jeunes bovins plutôt qu'en bœufs, les mâles sont conservés un an de moins sur l'exploitation », argumente Thierry. L'atelier de jeunes bovins est également alimenté par le troupeau de dix vaches allaitantes. L'objectif est de l'amener à quinze. Avec l'atelier de bœufs lancé l'an dernier, elles utilisent 20 ha de prairies. L'autre avantage d'un effectif laitier relativement élevé est de dégager un produit viande de l'atelier lait plus important : 16,52 €/1 000 l en 2009 contre, en moyenne, 1 € dans son groupe de référence CER France Orne. Les laitières pâturent 25 ha à partir de début avril en tournant



sur six herbages de 6 à 8 ha. « Elles sont ensuite en pâturage libre sur 50 ha l'été. Les parcelles autour du bâtiment sont en pente, mal aménagées pour mener efficacement un pâturage tournant », explique Sébastien Blestel. Le quart des vèlages réalisés de mars à juillet permet de produire du lait à faible coût. En 2009, 43 % des livraisons ont été réalisées sur cette période. « L'an passé, grâce à la bonne pousse d'herbe, nous n'avons pas

distribué de concentrés jusqu'à la mi-août. Le maïs-ensilage complétait l'herbe. Cet été, avec la sécheresse, nous avons apporté 2 kg de correcteur azoté par vache. » Les associés se réjouissent que le rééquilibrage des aides Pac ait permis une meilleure reconnaissance de leur système de production, même si leur DPU moyen augmente peu. Il est estimé à 218 € en 2012 après modulation contre 180 € en 2009. »

CHIFFRES ET ANALYSE. Que disent leurs comptes d'exploitation ?

EBE produits = 28%

Ce résultat est supérieur de 4 % à la moyenne des exercices comptables clôturant à la même époque. « Le système économe en intrants et raisonnable en charges de mécanisation est pénalisé par des charges locatives et un travail d'entretien importants liés à la surface », analyse CER France Orne.

Coût alimentaire vaches = 68€/1000 l

La structure enregistre un coût fourrager identique à celui de son groupe d'exploitations de référence (29 €/1 000 l) constitué par CER France Orne. Elle se différencie d'elles par un coût de concentrés plus faible : 39 € contre 60 €. Les vaches en consommation moins : 160 g/l contre 230 g/l pour une production inférieure de 1 500 kg/vache.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE 2009 (ANNÉE CIVILE)

| Produits | 223 100 € | Charges | 160 320 € |
|---|------------------|---|------------------|
| ▶ Activité lait | 140 200 € | ▶ Charges opérationnelles | 101 100 € |
| dont lait vendu (389 107 l x 303,85€/1 000 l) | 118 230 € | dont aliments achetés vaches | 13 645 € |
| lait doux (25 200 l x 200 €/1 000 l) | 5 040 € | aliments produits vaches | 2 500 € |
| 21 ventes de réforme x 806 €/vache | 16 930 € | aliments achetés veaux et génisses | 905 € |
| ▶ Activité viande | 37 135 € | aliments produits veaux et génisses | 3 350 € |
| dont 30 taurillons (352,43 kg/bête x 2,67 €/kg) | 28 220 € | frais vétérinaire atelier lait | 7 530 € |
| lancement atelier bœufs (achat 8 veaux) | - 1 600 € | frais d'élevage atelier lait | 8 960 € |
| variation de stock | 10 515 € | atelier taurillons hors taxes, paille | 12 165 € |
| ▶ Activité cultures | 10 245 € | atelier allaitant et bœufs | 1 225 € |
| dont vente de blé | 4 810 € | paille achetée | 4 150 € |
| autoconsommation de blé | 6 330 € | travaux par tiers | 7 880 € |
| variation de stock | - 895 € | engrais | 13 445 € |
| ▶ Aides | 34 620 € | semences et phytos | 12 370 € |
| dont aides couplées végétales | 3 770 € | impôts et taxes (pénalités lait) | 9 615 € |
| aides couplées animales | 1 430 € | ▶ Charges de structure⁽¹⁾ | 59 220 € |
| droits à paiement unique | 28 130 € | dont charges locatives | 13 230 € |
| modulation des aides | - 2 025 € | charges sociales des associés | 8 890 € |
| autres | 3 315 € | carburant et entretien matériel | 19 980 € |
| ▶ Divers | 900 € | entretien bâtiments | 2 020 € |
| | | eau, électricité | 2 955 € |
| | | frais de gestion, assurances | 11 210 € |
| EBE : 62 780 € | | | |
| ▶ Annuités, y compris hors EARL | 39 180 € | ▶ Amortissements | 36 300 € |
| ▶ Dispo. pour autof. et prélèv. privés | 23 600 € | ▶ Frais financiers | 6 035 € |
| | | ▶ Résultat courant | 20 445 € |

(1) Hors amortissements et frais financiers.

INVESTISSEMENT : LE DEVIS EST RESPECTÉ

| | |
|----------------------------|------------------|
| Terrassement | 15 000 € |
| Bâtiment | 105 000 € |
| Cornadis | 4 580 € |
| Electricité et divers | 8 520 € |
| Racleur | 14 200 € |
| Aide conseil général | - 7 600 € |
| Subvention bâtiment (PMBE) | - 20 000 € |
| Total | 119 700 € |
| Matériel (benne 16 t) | + 9 000 € |
| TOTAL GÉNÉRAL | 128 700 € |

Le devis pour la construction de la stabulation laitière et l'achat de matériel s'élevait à 153 600 €. Il a été respecté malgré le terrassement important, poste habituellement difficile à évaluer. L'investissement du bâtiment, hors subventions, s'est élevé à 147 300 €. Avec l'achat d'une benne, l'EARL a contracté 132 700 € d'emprunts sur 15 ans et 7 000 € à 0 % sur 2 ans (prêt Lactalis). Les 20 000 € d'aide du PMBE n'ont pas été déduits du montant à emprunter.

UN EBE INFÉRIEUR DE 27 200 € PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

Prévision de l'EBE 2009 : 91 000 € (avec les charges sociales mais sans la rémunération des associés)
→ EBE réalisé en 2009 : 63 780 €

Les principaux postes qui expliquent une partie de l'écart avec l'étude prévisionnelle d'installation.

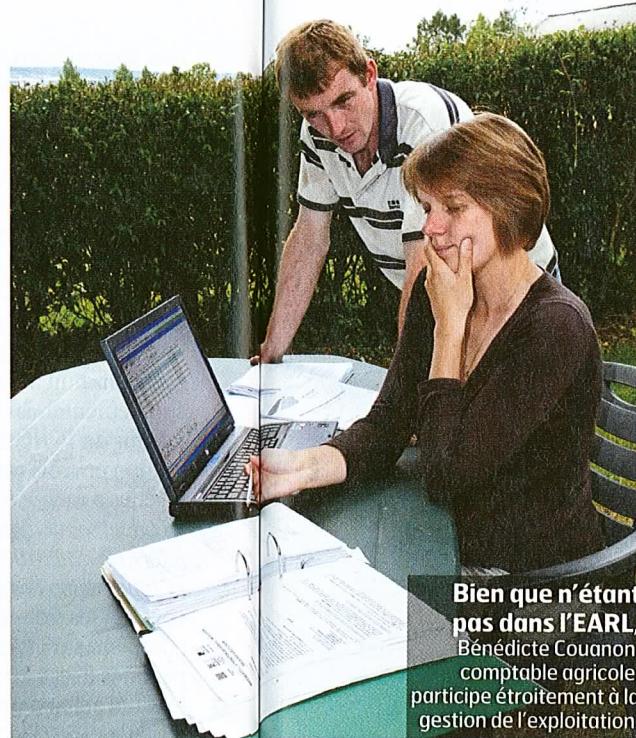
| | Ce qui a été favorable 😊 | Ce qui a pesé ☹️ |
|-----------------|--|--|
| Produits | Aides totales + 2 880 € dont (2 045 € d'aides Pac supplémentaires, 400 € d'indemnités FCO, 435 € de remboursement TIPP) | Lait produit (vente et lait aux veaux) - 17 900 € |
| Charges | Aliments achetés et autoconsommés - 7 390 € | Pénalités + 8 100 € Fournitures et paille + 7 500 €* Travaux par tiers + 2 130 € |
| | * sous-évaluation des besoins dans l'étude prévisionnelle + 10 270 € | Ecart ayant pénalisé l'EBE 2009 |
| | | 25 360 € |
| | | - 35 630 € |

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT YVES BOYEAU, CONSEILLER DE GESTION AU CER FRANCE ORNE

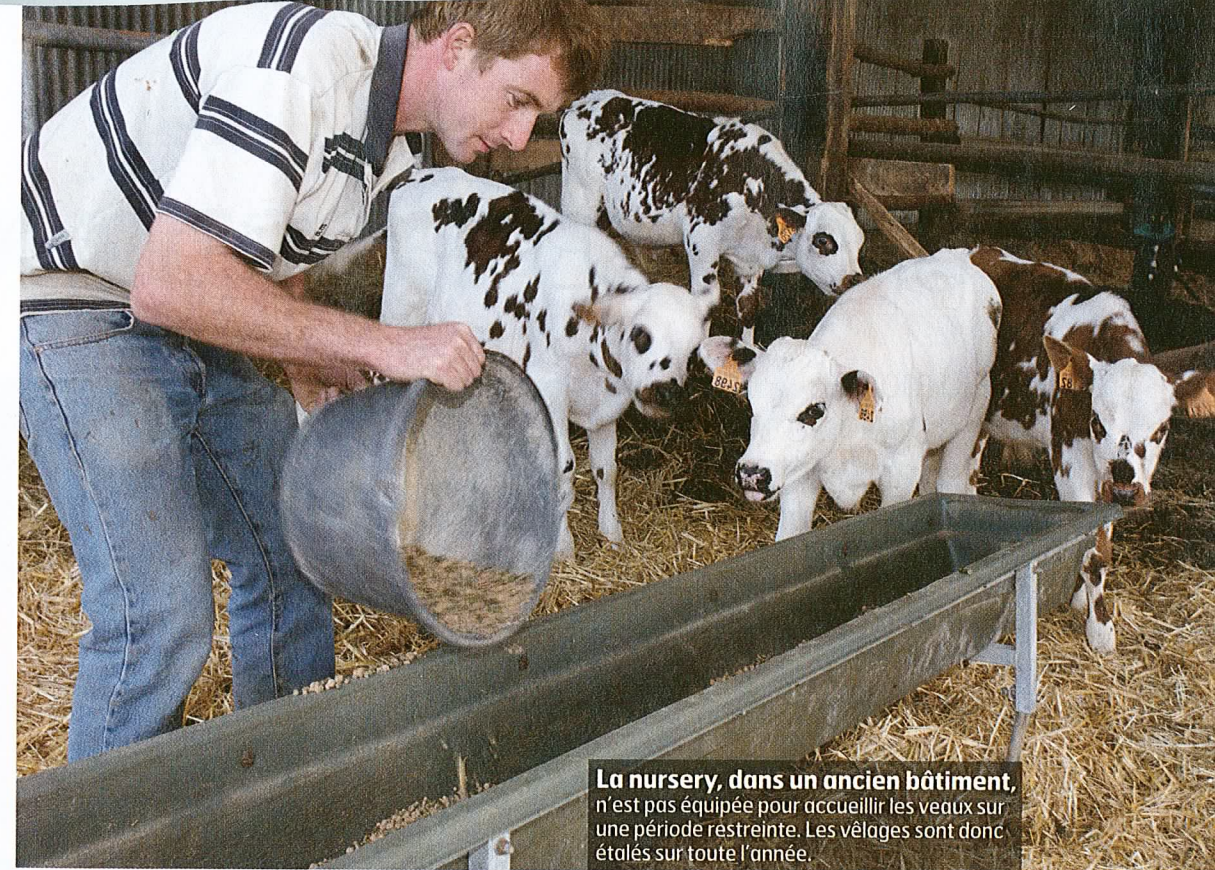
L'étude prévisionnelle d'installation (Épi) avance un EBE autour de 85 000 € en année de croisière, non comprise la rémunération des associés. Même si ce niveau n'a pas été atteint l'an passé, il reste réaliste. En premier lieu, l'exercice 2010 ne sera pas amputé des pénalités laitières qui ont grevé le résultat 2009 de 8 100 €. De plus, l'exercice 2009 a souffert de la chute du prix du lait qui s'est élevé à 304 €/1 000 l, contre 330 € dans l'Épi. Ce prix prévisionnel reste malgré tout d'actualité. Le prix du lait moyen non pondéré des six premiers mois de l'année s'élève à 320,16 €/1 000 l. Par ailleurs, grâce à la hausse de quota de 2 % et des attributions prioritaires de quota, l'EARL pourra livrer environ 15 000 l de plus cette année. Ces différents leviers permettent de dégager au moins 20 000 € supplémentaires dans une exploitation conduite de façon économe. »



Près de la moitié du quota est produit d'avril à août lorsque les vaches sont au pâturage, sur 25 ha au printemps et 50 ha l'été. Cela contribue à un coût de concentrés faible : 39 €/1000 l en 2009.



Bien que n'étant pas dans l'EARL, Bénédicte Couanon, comptable agricole, participe étroitement à la gestion de l'exploitation.



La nursery, dans un ancien bâtiment, n'est pas équipée pour accueillir les veaux sur une période restreinte. Les vêlages sont donc étalés sur toute l'année.

« Atteindre un quota de 500 000 l avant la suppression des quotas en 2015 serait l'idéal »

●●● tuelles, Nicole et Thierry ont privilégié jusque-là l'effectif du troupeau plutôt que la production par vache. En 2008-2009, elle s'élevait à 4 700 kg brut. « Cette stratégie est cohérente avec un système de production extensif et économe », confirme Yves Boyeau, conseiller de gestion au CER France. Les performances laitières ont été augmentées à 5 350 kg/vache en 2009-2010 pour répondre à la rallonge JA de 50 000 l, sans frais de concentrés en plus. « Avec seulement une ration herbe pâturée + maïs-ensilage jusqu'à la mi-août 2009, la pousse de l'herbe, en qualité et en quantité au printemps et en été a permis de produire 22 433 l

de plus entre avril et septembre 2009 par rapport à la même période en 2008. » Les trois associés n'ont pas augmenté le nombre de vaches. Les cinq à six de trop en 2008-2009 avaient provoqué un dépassement de quota de 30 000 l.

DÉVELOPPER LA VIANDE EN ATTENDANT PLUS DE LAIT

Sébastien est conscient que des gains de productivité sont envisageables. Il a lancé dès son installation un atelier de bœufs avec l'objectif d'en vendre huit par an dans un premier temps au terme de trois ans d'élevage. De même, il est prévu de développer l'atelier allaitant en passant

de dix vaches allaitantes – des croisées normandes-charolaises – à quinze. D'ailleurs, dans cette optique un reproducteur charolais vient d'être acheté. Ces productions supplémentaires poursuivront la valorisation des prairies naturelles. « Si le quota continue à progresser régulièrement, nous pourrions encore augmenter la production par vache tout en conservant le même effectif laitier. Il faudra alors une conduite un peu plus intensive des prairies pour faire face aux bovins viande en plus, analyse-t-il. Si le quota reste en l'état, la réduction du troupeau laitier par un nouvel accroissement du niveau d'étable libérera des prairies pour la viande. »

Le jeune éleveur est conscient que, sans le travail de comptable de Bénédicte, sa rémunération de 1 000 € par mois, desquels il faut déduire 300 € de remboursement mensuel JA, ne suffirait pas à sa famille (ils ont un petit garçon) durant les cinq premières années de son installation. « Nous avons la chance de bénéficier d'un faible loyer dans l'enceinte de la ferme », précisent-ils.

PENDANT LA CRISE, UNE TRÉSORERIE GÉRÉE TRÈS FINEMENT

« La politique de l'EARL est plutôt de favoriser le financement d'investissements ou d'une marge de sécurité plutôt que la rémunération des associés », note Bénédicte de son côté. Cette marge de sécurité a aidé à passer le cap de 2009. Nicole et Thierry ont réintégré dans la trésorerie 10 550 € d'un compte épargne de l'exploitation. De même, plutôt que souscrire un emprunt à court terme pour avancer 26 000 € de TVA qui aurait généré des frais financiers, ils ont prélevé sur leurs fonds privés 6 600 €. Sébastien a fait de même avec 6 500 €. Les 13 000 € restants ont été financés par une partie

du prêt JA, à court terme à taux zéro, de 20 000 € alloué par Lactalis. La totalité des 26 000 € a été récupérée cette année par le remboursement de la TVA. Une partie allège la trésorerie. D'une façon plus globale, alors qu'ils lançaient la construction de la stabulation en pleine crise laitière, les éleveurs ont tout mis en œuvre pour gérer les flux financiers le plus finement possible. Ainsi, la dotation jeune agriculteur de 11 330 € a financé la moitié du terrassement (15 000 €). L'autre moitié a été payée par le prêt Lactalis. « Nous avons préféré emprunter la totalité des 132 700 € restants sur quinze ans plutôt que déduire de ce montant l'aide de 20 000 € versée par le Plan bâtiment, confient-ils. Comme les prochaines annuités sont élevées – de 50 650 € en 2010 à 38 000 € en 2013 –, nous réintroduiront 5 000 € par an pendant quatre ans pour les alléger. Ce choix nous coûte 6 000 € supplémentaires mais il est dilué sur quinze ans. » En 2015, le poids des annuités sera réduit à 21 000 €. De quoi envisager plus sereinement la fin des quotas. « Même si nous nous y préparons, il nous est difficile de nous projeter plei-

PAROLE D'ÉLEVEUR

« Difficile d'anticiper l'avenir »



« Avec les fluctuations du prix du lait et des céréales et la fin des quotas, il n'est pas facile de se projeter dans l'avenir. L'absence de fixation du prix du lait d'un mois sur l'autre complique un peu plus la gestion de l'exploitation. Début août, nous ne connaissions pas encore le prix du lait pour nos livraisons de juillet. Travailler alors que l'on ne sait pas combien notre produit va être payé n'est pas psychologiquement confortable. L'idéal serait de connaître la tendance moyenne sur une année. Cela permettrait de ne pas

se laisser aller à l'euphorie. Mais déjà, si nous pouvions disposer, chaque trimestre, du prix de base, cela serait sécurisant. Il est impératif de rester vigilants sur nos dépenses. Nous sommes conscients que notre système déjà économe offre peu de leviers. Ainsi, cette année, constatant que nous étions élevés, nous avons décidé d'utiliser de la semence fermière de blé. Cela n'aura un impact que sur 15 ha. Quant à signer un contrat avec ma laiterie en 2015, cela ne me gêne pas, à condition qu'il soit négocié collectivement pour des producteurs plus forts face aux industriels. Seuls, avec nos 400 000 l, il sera difficile d'imposer un prix du lait correspondant à notre prix de revient. Quel que soit le système retenu en 2015, il faudra qu'il régule le marché. Produire 800 000 l à moitié prix, je ne vois pas l'intérêt. »

nement dans l'après-2015. La première année de la contractualisation sera-t-elle calculée sur la base du quota ? Dans ce cas, à nous de faire en sorte qu'il continue d'augmenter. » L'allègement du montant des annuités permettra aussi à Sébastien de mieux faire face au rachat des parts sociales de ses beaux-parents. Nicole et Thierry sont bien conscients de ce deuxième défi à relever. « Nous souhaitons une transmission durable sans mettre en difficulté notre successeur, affirment-ils. Nous avons capitalisé progressivement en développant l'exploitation au gré des opportunités. Un jeune, lui, doit reprendre ce bloc dès le départ. » Ils se disent ouverts à des pistes innovantes de transmission comme rester dans l'EARL mais en tant qu'apporteurs de capital. Pour eux, une chose est sûre : l'arrivée de Sébastien les soulage de la crainte de tomber malades. « À 55 ans, nous ne sommes pas à l'abri d'un souci de santé. Notre nouvel associé apporte de la souplesse dans l'organisation de l'exploitation. » Les trois associés ont décidé de jouer la carte gagnant-gagnant. ■

CLAIRE HUE

SÉCHERESSE Achat de paille et plus de RGI pour faire face

« Sur les 36 ha de maïs emblavés, nous nous faisons surtout du souci pour une parcelle de 7 ha. Faute de pluie et après un ray-grass d'Italie en dérobé, il n'a pas décollé. » Ici, comme ailleurs, la pluviométrie très limitée depuis le printemps pénalise la constitution des stocks fourragers. « Quinze hectares supplémentaires de prairies ont été fauchés pour

finallement obtenir la même quantité de foin. » Les associés ont décidé d'acheter 70 tonnes de paille de plus qu'habituellement, à presser dans le champ. Avec de la mélasse, elle sera distribuée aux génisses cet hiver, ce qui permettra d'orienter le foin ainsi économisé vers le troupeau laitier. « Il faudra apporter plus de foin aux vaches pour conserver leur

capacité de rumination puisque nous ne pourrions pas leur distribuer cet hiver autant d'ensilage d'herbe que d'habitude. » Les éleveurs envisagent d'augmenter la surface de RGI en dérobé pour reconstituer les stocks d'ensilage d'herbe de soudure, qui seront bien utiles l'an prochain pour l'atelier lait mais aussi pour les ateliers viande.